



## **Après le succès de la journée du 7 mars, le gouvernement doit dès maintenant retirer son projet !**

Depuis le 19 janvier, la population se mobilise massivement contre la réforme des retraites. Les différentes journées à l'appel de toutes les organisations syndicales et de jeunesse ont rassemblé des millions de travailleurs et travailleuses, jeunes et retraité·es.

Le 16 février, face à l'absence de réponse du gouvernement et du président de la République, l'intersyndicale a appelé à mettre la France à l'arrêt le 7 mars. Elle est forte du soutien des  $\frac{3}{4}$  de la population et de 94% des actifs et actives qui refusent le recul de l'âge légal de départ à 64 ans et l'allongement de la durée de cotisations.

Aujourd'hui encore, ce sont plus de 3 millions de travailleurs et travailleuses, du public comme du privé, jeunes et retraité·es, qui se sont mobilisés, par la grève et/ou la manifestation. En Ille-et-Vilaine, au moins 56 200 personnes ont manifesté.

C'est une journée historique par l'ampleur de ces grèves et de ces mobilisations. En Ille-et-Vilaine, des dizaines d'écoles et de lieux d'études fermé·es, des entreprises privées, des administrations à l'arrêt. De nombreuses manifestations et actions sur l'ensemble du territoire bretilien ont eu lieu pour demander le retrait du projet de loi retraites.

C'est forte de cette détermination exprimée hier que l'intersyndicale soutient et encourage tous les secteurs professionnels à poursuivre et amplifier le mouvement, y compris par la grève.

L'intersyndicale appelle à une nouvelle mobilisation interprofessionnelle ce samedi 11 mars puis dès la semaine prochaine, à une journée de manifestations et de grève, le jour de la Commission Mixte Paritaire, moment important du calendrier parlementaire. Elle appelle toute la population à continuer la mobilisation et les actions, encore plus massivement pour dire non à cette réforme injuste et brutale.

A Rennes :

- Samedi 11 mars 14h30, place de Bretagne
- Mercredi 15 mars 11h, place de Bretagne
- Les rendez-vous des autres localités seront communiqués très prochainement

Rennes, le 8 mars 2023